

Le Jeudi 5 décembre: EN GREVE et DANS LA RUE !
Déjà des dizaines d'écoles annoncées fermées.
Dans tous les départements la mobilisation s'annonce
très massive ! Continuons !

Avec le SNUipp et la FSU, continuons à
créer et renforcer **le collectif !** C'est décidé,
je me syndique !

Se syndiquer pour l'année scolaire 2019/2020 en cliquant ICI.

[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°27

Sommaire: Stage Maternelle, Grève 5 décembre, Postions administratives (circulaire IA), Alerte sociale, GT Direction, Promotions, Inclusion, Formation: JE SIGNE !, Changement de département, Heures supplémentaires, MAD Polynésie française, Hors de France, Marche pour le climat, calendrier



Stage "Maternelle, école première" organisé par le SNUipp-FSU- Mardi 28 janvier 2020

Inscrivez-nous nombreux et nombreuses jusqu'au 28 décembre 2019 inclus, délai de rigueur

Mardi 28 janvier 2020 - 8h30 – 16h00

Lycée Thierry Maulnier - 2, avenue Claude Debussy (RN 202, derrière Nice Matin) - NICE OUEST

Le stage « Maternelle : école première » s'articulera autour de 3 moments :

1) L'intervention d'Anne CLERC-GEORGY, professeure à la Haute école de pédagogie du canton de Vaud en Suisse, membre du laboratoire Lausannois Lesson Study (3LS) et du groupe d'Intervention et de recherche sur les apprentissages fondamentaux (GIRAF).

Ses recherches portent sur la formation des enseignants et sur l'enseignement-apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité dans la perspective de la lutte contre les inégalités scolaires. Anne Clerc-Georgy est intervenue à l'Université d'Automne 2019 du SNUipp-FSU.

« (Re) définir les apprentissages fondamentaux à la maternelle – la place du jeu » [Toutes les infos ici](#)

2) Une analyse syndicale des enjeux pour la maternelle de l'actuelle politique éducative, dans le contexte de l'obligation scolaire à 3 ans. A l'issue d'un état des lieux, le SNUipp-FSU présentera son projet ambitieux et ses revendications pour la maternelle, école première.

3) Les dispositions restrictives en matière de sécurité dans l'académie de Nice ferment la porte de l'école maternelle au nez des parents d'élèves.

Le SNUipp-FSU 06 continue de revendiquer le droit pour les écoles maternelles d'organiser une rentrée échelonnée sur deux jours (à équité de traitement avec les modalités de rentrée dans les établissements du second degré) et prendre les dispositions d'aménagement nécessaire à une rentrée et un début de scolarité adapté aux besoins physiologiques, affectifs, éducatifs des jeunes élèves, dans le cadre d'un dialogue entretenu avec les familles.

Pour s'inscrire, complétez la fiche d'inscription et la lettre à envoyer à l'IEN, disponibles ici

Copie au SNUipp-FSU (snu06@snuipp.fr)

Toutes les infos ici



5 décembre
Toutes et tous EN GREVE
pour nos RETRAITES !

SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Le 5 décembre, en grève et dans la rue

Le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à la grève et à être massivement présents dans les manifestations sur tout le territoire. Une première journée d'action qui en appellera d'autres.

Lire la suite ici

Plus que jamais toutes et tous mobilisé-es !

RDV place Masséna à Nice à 10 h

Tout le dossier ici

Lire le 4 pages spécial

Courrier de la FSU au Président de la République

Affiche pour la salle des maîtres

Lettre aux parents

Affiche grand public



Indiquez nous l'état de la mobilisation dans votre école [ici](#)

Déjà des dizaines d'écoles annoncées fermées. Dans tous les départements la mobilisation s'annonce très massive ! Continuons !

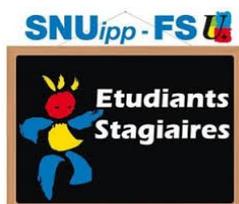
DÉCLARATION INTENTION DE GREVE : [ICI](#)

Elle doit parvenir à votre IEN par mail, au moins 48h (dont un jour ouvré) avant la grève, soit au plus tard **LUNDI 2 décembre au soir** par voie électronique.

Le SNUipp-FSU appelle les collègues à retourner des déclarations d'intention de grève pour chacun des jours travaillés de décembre.

Il faut effectuer une déclaration différente pour chaque jour, celles-ci doivent être adressées avec la première déclaration d'intention.

Pour rappel, adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA.



Je suis stagiaire : puis-je faire grève ? Bien sûr !

Et les étudiant-es aussi !

Petite FAQ sur le droit de grève et l'année de stage

Tout est ici



Positions administratives - Rentrée 2020 : avant le 9 janvier 2020

- congé parental: 1ère demande ou renouvellement
- disponibilité: 1ère demande ou renouvellement;
- réintégration.

Demandes AVANT le 9 Janvier 2020 à l'IA via l'IEN

**N'hésitez pas si question !
COPIE au SNUipp pour suivi**

Tout est [ICI](#)



Le SNUipp-FSU a été reçu à la DSDEN le 26 novembre sur la question du dialogue social.

voir les points [ici](#)

Ont été actés à notre demande

- 2 groupes de travail sur la direction d'école ;
- un calendrier pour la tenue des CHSTD (comités d'hygiène non encore réunis cette année): janvier, mars et juin ;
- la tenue effective d'un groupe de travail "bilan mouvement 2019" ;
- un GT sur le fonctionnement et les modalités le dialogue social pour clarifier les relations entre les élu-es du personnel et l'administration ;
- des réponses ont été apportées en séance à nos courriers adressés au DASEN et qui étaient restés sans réponse ;

- une information aux collègues sur la mise en place d'un dispositif mobile d'intervention rapide (conflits, enfants perturbateurs...) dans la lettre hebdomadaire de la Dsden ;
- information sur le dispositif " école inclusive" afin qu'il soit connu de tous (lettre hebdomadaire de la Dsden) ;
- information sur le rôle et les missions de la nouvelle RH de proximité (lettre hebdomadaire de la Dsden) ;
- Clarification sur l'utilisation des heures de concertation (48 h inscrites dans les obligations de service des enseignants): elles sont bien consacrées aux "travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS pour les élèves handicapés. Confirmé par écrit. ;
- Récupération de 3 heures d'APC pour les collègues engagés dans le Plan Villani-Toressian confirmée par écrit.;

D'autres points ont fait désaccord.

Notamment concernant nos demandes sur la direction d'école, le fonctionnement des écoles, la rentrée échelonnée en maternelle, les grilles de visites CP/CE1, les réponses à nos courriers ou courriels, etc...

Compte-rendu plus complet à venir.

DATE	MONTANT
29/01/2020	43,32
26/02/2020	43,32
27/03/2020	43,32
28/04/2020	43,32
27/05/2020	43,32
26/06/2020	43,32
29/07/2020	43,32
27/08/2020	43,32
28/09/2020	43,32
28/10/2020	43,32
26/11/2020	43,32
22/12/2020	43,32

Voici les dates de versement des traitements pour l'Education Nationale pour l'année 2020:

- Mercredi 29 janvier
- Mercredi 26 février
- Vendredi 27 mars
- Mardi 28 avril
- Mercredi 27 mai
- Vendredi 26 juin
- Mercredi 29 juillet
- Jeudi 27 Aout
- Lundi 28 septembre
- Mercredi 28 octobre
- Jeudi 26 novembre
- Mardi 22 décembre



Groupes de travail sur l'allègement et la simplification des tâches des directeurs d'école !

Ils auront lieu les 2 et 9 décembre à la DSDEN.

Le SNUipp-FSU y participera dans le souci de faire avancer le dossier.

Le SNUipp-FSU rappelle combien les directeurs et directrices jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et l'urgence à répondre à la dégradation de leurs conditions de travail. De la même manière, le ministère employeur doit garantir bien-être, santé et sécurité au travail de tous les personnels.



**La CAPD "recours" (concerne les rendez vous de carrière de l'an dernier suite à l'avis final de l'IA) aura lieu avant les vacances de Noël.
La CAPD "promotions accélérées" sera quant à elle convoquée en début d'année 2020.**

inclusion

élèves perturbateurs

souffrance des personnels

Une réunion Spéciale Ecole inclusive, plus particulièrement adressée aux coordonnateurs d'ULIS école, psychologues de l'Education Nationale et ERSH, s'est tenue Mercredi 20 novembre 2019 dans les locaux du SNUipp-FSU.

- ▶ Elle a été l'occasion de débattre notamment autour de la circulaire ministérielle de rentrée sur l'école inclusive qui propose de nombreux aménagements de gestion sans parler à aucun moment des moyens mis en œuvre. On ne peut que s'inquiéter de l'ajout de nouvelles missions ou de redéploiements de personnels administratifs et enseignants à moyens constants.
- ▶ Face à la mise en place des dispositifs d'inclusion à marche forcée sans formation, sans réduction significative des effectifs, le SNUipp-FSU a souhaité réunir les personnels pour échanger et construire autour de cette thématique.

[Lire le compte-rendu ici](#)



Vendredi 22 novembre 2019 le SNUipp-FSU 06 a organisé en son siège une réunion d'information syndicale sur le temps de travail [spéciale Formateurs-trices](#)

- ▶ Malgré le temps et les charges de travail de chacun, le département était bien représenté par les 25 collègues présents.
- ▶ Notons que l'entrave à l'exercice du droit syndical continue de frapper la profession puisque de nombreux collègues ont été empêché de venir par la hiérarchie. Ceux qui disent être à l'écoute de la profession ne permettent pas l'exercice du droit syndical. Dans le droit fil des attaques sur les CAPD et les CT, lieux d'expression et de représentation des personnels, les petits pouvoirs locaux musèlent et étouffent la parole.
- ▶ Le SNUipp-FSU a saisi l'IA à ce sujet.
- ▶ Mais cela ne fait que décupler les témoignages de chacune et chacun des présents, pour eux-mêmes et pour leurs collègues.

[Lire le compte-rendu ici](#)



PAS DE MISE EN PLACE DE LA « RÉFORME » DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT.ES A LA RENTRÉE 2020 !

Je SIGNE !

Trop d'incertitudes sur les conditions concrètes, trop de certitudes sur les mesures de dégradation déjà annoncées : le SNESUP-FSU, le SNUIPP-FSU, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU s'opposent à la mise en place de la réforme de la formation des enseignant.es à la rentrée 2020 !

Les premiers jalons de la réforme de la formation initiale, entreprise à marche forcée, sont déjà posés : transformation des ESPE en INSPE, nouvel arrêté master MEEF, nouveaux référentiels de compétences métiers, recrutement dans 10 académies d'AED dits en « préprofessionnalisation »...

La suite de cette réforme devrait entrer en vigueur à la rentrée 2020 avec la mise en place de nouvelles maquettes de Master MEEF, puis la modification de la place du concours pour la session 2022. Or, beaucoup d'incertitudes demeurent : nature des épreuves et organisation des nouveaux concours de recrutement dès 2022, accès au concours 2021, modalités de stage en M2, formation post-concours, empêchant entre autres d'élaborer les nouvelles maquettes de Master MEEF et aux futur-es candidat-es actuellement en L3 de se projeter sereinement dans l'entrée au métier.

De ce fait, le SNESUP-FSU, le SNUIPP-FSU, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU refusent l'application précipitée de la « réforme » à la rentrée 2020 et exigent l'ouverture d'un réel temps de concertation pour une réforme au service de l'ambition éducative et non des économies de moyens dictées par l'idéologie managériale !

La formation initiale ne concerne pas que les personnels et usagers des INSPE, elle nous concerne toutes et tous. La transformation de l'école commence par la transformation de la formation initiale !

La pétition ici



PERMUTATIONS Informatisées

CALENDRIER

du 19 novembre au 9 décembre 2019 MIDI : Saisie des vœux sur IPROF (SIAM)

Puis retour des récépissés + PJ avant le 18 décembre dernier délai à l'IA

Résultats prévus : le 2 mars 2020

Toutes les infos, calendrier, règles, statistiques... sur notre site: [ICI](#)

Ces documents ont pour but de vous faire connaître les règles et les modalités de ces opérations.

Celles-ci sont parfois complexes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions ou pour être conseillé.

A NOTER: Avant le 30 Novembre, - COPIE au SNUipp-FSU

pour les collègues qui souhaitent faire état d'une demande au titre du handicap

En parallèle de la saisie sur SIAM - Document type à renvoyer à l'IA (+ pièces médicales, courrier...)

Conditions, documents, toutes les infos [ICI](#)

Pensez à communiquer l'ensemble de votre dossier (demande et PJ) aux élu·es du personnel SNUipp-FSU pour vérifications de barème et de votre situation.



Procédure et calendrier d'enregistrement des heures supplémentaires effectuées dans le 1er degré public

Période décembre 2019 à juillet 2020

La circulaire de l'IA est parue: [ICI](#)



Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés - rentrée d'août 2020

Le BO est paru :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=146776

Le dossier est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT

Les agents déposent leur dossier téléchargé, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application accessible à l'adresse suivante: <http://mad.ac-polynesie.pf>, et disponible du 2 décembre 2019 à 7 heures, heure de Paris, au 13 décembre 2019 à minuit, heure de Paris.

Ce dossier sera complété, signé par l'agent, visé par son supérieur hiérarchique direct et par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale qui exprimeront un avis motivé sur la candidature ainsi que leur appréciation sur la manière de servir de l'intéressé(e)

COPIE au SNUipp-FSU

**PARTIR ENSEIGNER
À L'ÉTRANGER**



Télécharger la brochure du SNUipp-FSU



**Marche pour le CLIMAT -
Dimanche 8 décembre 2019 - Nice Place Garibaldi - 15h**



CALENDRIER prévisionnel

DECEMBRE

Lundi 2: GT direction à la Dsden

Jeudi 5: **GREVE**

Dimanche 8 - 15h: **Marche pour le climat**

Lundi 9: 2ème GT direction à la Dsden

Lundi 9 MIDI: **fermeture serveur IPROF / changement de département**
Vendredi 13: GT Rectorat Lignes directrices de gestion (mobilité des enseignants)
Prévue en principe : **Capd recours rendez vous de carrière** (pas de date à ce jour)

JANVIER

Jeudi 9, 13h30: **réunion Info Syndicale spéciale RASED**
Mardi 28: **Stage Maternelle**
Mercredi 29: **CAPD** (LA direction, positions administratives ...)

FEVRIER

Jeudi 13: **stage syndical sur les retraites**



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos